

## Communiqué de presse

### Transfert des urgences psychiatriques adultes à l'hôpital de Martigny

**À partir du 28 octobre 2020 le service des urgences du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) recevra les urgences psychiatriques sur le site de Martigny.**

Afin de désengorger les urgences de Sion surchargées par l'évolution de la pandémie COVID-19, le service des urgences du CHVR recevra les patients à partir de l'âge de 16 ans qui consultent pour des troubles psychiatriques uniquement aux urgences de Martigny et ceci jusqu'à nouvel avis.

Pour rappel, les personnes adultes et âgées qui nécessitent l'aide d'un spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, doivent, durant les jours ouvrables, s'adresser :

- En premier lieu à leur médecin (généraliste, psychiatre, etc.) ou thérapeute habituel ;
- En second lieu au Centre de Compétence en Psychiatrie et Psychothérapie de leur région.

Les urgences pédopsychiatriques (enfants et adolescents jusqu'à 16 ans) sont prises en charge aux urgences de pédiatrie de l'hôpital de Sion.

**Pour de plus amples informations vous pouvez vous adresser aux :**

Dr Ioan Cromec

Médecin chef du service de psychiatrie de liaison, CHVR

079 221 73 57, [Ioan.Cromec@hopitalvs.ch](mailto:Ioan.Cromec@hopitalvs.ch)